juristudiant
forum des étudiants en droit

# Charte de peuplement de Chevrières

Par **Droit**, le **08/04/2012** à **19:31**

Bonjour à tous,
Je suis à Bordeaux 4 en L1 de Droit. Je suppose que beaucoup d'étudiants de bdx 4 sont entrain d'étudier le même document que moi. Si c'est le cas j'aurai une question à vous poser car je suis actuellement entrain d'étudier le sujet afin de trouver mon plan. Moi j'ai trouvé que Philippe Auguste à accorder tous les différents privilèges cités en récompense de bonnes actions et loyaux services. Cependant, mon chargé de td parle d'affrnachissement et je ne comprends pas pourquoi. Merci d'avance pour votre aide sur ce petit point qui me bloque totalement dans ma lancée.
Au revoir.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés